



INSTITUT SAINT-HENRI

Enseignement secondaire

INTERNAT – EXTERNAT

B – 7780 COMINES

2010 – 2011



« *Formation exigeante, enseignement sérieux* »

INSTITUT SAINT-HENRI

rue du Commerce, 21

B – 7780 COMINES

☎ 056 / 56 00 60

☎ 056 / 56 00 75

🌐 www.saint-henri.be

Pour vos contacts :

M. J-J PIETERS – Directeur

M. D. LECOMTE – Sous-Directeur et responsable de l'internat

INSTITUT SAINT-HENRI

☎ 056 / 56 00 60

INSTITUT SAINT-HENRI

☎ 056 / 56 00 72

rue du Commerce, 21

Sur Internet : www.saint-henri.be

rue de l'Eglise, 6

Sur Internet : www.saint-henri.be/LeBizetPro

B-7780 COMINES

De France : ☎ 00 32 56 56 00 60

B-7783 LE BIZET

De France : ☎ 00 32 56 56 00 72

Chers Parents,

Cette brochure, rédigée par une équipe de professeurs, vous présente **les grilles-horaires des sections secondaires de l'Institut SAINT-HENRI**.

Certaines pages susciteront votre intérêt dès aujourd'hui. D'autres vous seront utiles demain. Puissent-elles vous aider :

- ⊕ à accompagner votre enfant au seuil d'une étape importante ;
- ⊕ à le guider dans ses études et ses choix ;
- ⊕ à l'encourager dans son dynamisme et son idéal de jeune ;
- ⊕ à le préparer à entrer en confiance dans sa vie d'adulte chrétien.

Dès à présent, si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir auprès de la direction de l'école des renseignements complémentaires sur l'éventail des études que nous vous proposons.

Vous assurant de notre entier dévouement, nous vous prions d'agréer, Chers Parents, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction et l'équipe éducative de l'Institut Saint-Henri

PREMIERE ANNEE COMMUNE (1^E C)

FORMATION COMMUNE

Religion	2h
Français	6h
Mathématique	4h
Etude du milieu	4h
Langue moderne I : néerlandais	4h
Sciences	3h
Education physique	3h
Education par la technologie	1h
Education artistique	1h

FORMATION COMPLEMENTAIRE

	Lat/Math	Lat/Néerl	Eco/Math	Eco/Néerl
Dépassement / remédiation en math/sciences	2h	---	2h	---
Conversation néerlandaise	---	2h	---	2h
Latin	2h	2h	---	---
Informatique	---	---	1h	1h
Initiation à la socio-économie	---	---	1h	1h
TOTAL GENERAL	32h	32h	32h	32h

Selon les nécessités, des rattrapages sont organisés en français, néerlandais et mathématique.

Conditions d'admission en 1^{ère} année commune :

- avoir réussi la 6^{ième} primaire (= CEB obtenu)
- être admis en 5^{ième} (France) + avis favorable du Service d'Equivalence

DEUXIEME ANNEE COMMUNE (2^E C)

FORMATION COMMUNE

Religion	2h
Français	5h
Mathématique	5h
Etude du milieu	4h
Langue moderne I : néerlandais	4h
Sciences	3h
Education physique	3h
Education par la technologie	1h
Education artistique	1h

FORMATION COMPLEMENTAIRE

	Méthode	Coiffure	Latin	Socio-Eco	Sciences
Latin	---	---	4h	---	---
Sciences	---	---	---	---	2h
Socio-Economie	---	---	---	2h	1h
Expression orale	1h	1h	---	---	---
A.C. Néerlandais	1h	1h	---	1h	---
Initiation à la socio-économie	1h	---	---	---	---
Informatique	1h	---	---	1h	1h
Coiffure	---	2h	---	---	---
TOTAL	32h	32h	32h	32h	32h
Possibilité de Conversation Néerlandaise	---	---	1h	1h	1h
TOTAL GENERAL	32h	32h	33h	33h	33h

Selon les nécessités, des rattrapages sont organisés en français, néerlandais et mathématique.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL LE BIZET

PREMIERE ANNEE DIFFERENCIEE (1^E D)

FORMATION COMMUNE

Religion catholique	2h
Français	8h
Etude du milieu	2h
Mathématique	6h
Langue moderne I : Néerlandais	2h
Sciences	2h
Education physique	4h
Education artistique	2h
<u>Education par la technologie</u>	
Travaux sur ordinateur	2h
Formation à la vie quotidienne	2h

TOTAL GENERAL

32h

Conditions d'admission : avoir 12 ans avant le 31 décembre
 avoir obtenu le CEB sans recours à l'évaluation externe
 avoir suivi une 6e primaire sans obtention du CEB

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL LE BIZET

DEUXIEME ANNEE DIFFERENCIEE (2^E D)

FORMATION COMMUNE

Education physique	4h
Français	5h
Français : activités orales et/ou littéraires	1h
Mathématique	4h
Religion catholique	2h
Etude du milieu	2h
Sciences	2h
Langue moderne I : néerlandais	2h
Education artistique	4h

Education par la technologie

Travaux sur ordinateur	2h
Métiers de l'alimentation	2h
Formation à la vie quotidienne	2h

TOTAL GENERAL **32h**

CONDITIONS D'ADMISSION :

La 2D est accessible à l'élève qui n'est pas titulaire du CEB et qui fait l'objet d'une décision d'orientation en 2D au terme d'une 1D.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL COMINES

DEUXIEME DEGRE : 3^E ET 4^E ANNEES

COIFFURE :

FORMATION COMMUNE

Religion catholique	2h
Education physique	2h
Français et formation humaine	3h
Formation scientifique : mathématique	2h

OPTION GROUPEE

Education plastique	2h
Sciences appliquées : technologie	4h
Travaux pratiques : coiffure	14h

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Informatique	1h
Enquêtes – visites – séminaires	2h

TOTAL GENERAL **32h**

Conditions d'admission en 3^{ième} :

- ⇒ avoir réussi une deuxième année secondaire (en France, avoir réussi une 4^{ième}), **ou**
- ⇒ avoir suivi l'enseignement secondaire pendant 2 années scolaires et sur avis favorable du conseil d'admission, **ou**
- ⇒ avoir 16 ans avant le 30/09 et sur avis favorable du conseil d'admission, **ou**
- ⇒ avoir 16 ans avant le 31/12 pour les élèves en attente d'un avis d'équivalence.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL LE BIZET

DEUXIEME DEGRE : 3^E ET 4^E ANNEES

VENTE :

FORMATION COMMUNE

Religion catholique	2h
Education physique	2h
Français et formation humaine	3h
Formation scientifique : mathématique	2h

OPTION GROUPEE

Art de la vente	4h
Français : Communication	2h
Economie de l'entreprise	4h
Informatique appliquée	4h
Etalage – promotion des marchandises	4h
Langue moderne : Néerlandais	2h

ACTIVITE COMPLEMENTAIRE

Informatique	3h
--------------	----

TOTAL GENERAL **32h**

Conditions d'admission en 3^{ième} :

- ⇒ avoir réussi une deuxième année secondaire (en France, avoir réussi une 4^{ième}), **ou**
- ⇒ avoir suivi l'enseignement secondaire pendant 2 années scolaires et sur avis favorable du conseil d'admission, **ou**
- ⇒ avoir 16 ans avant le 30/09 et sur avis favorable du conseil d'admission, **ou**
- ⇒ avoir 16 ans avant le 31/12 pour les élèves en attente d'un avis d'équivalence.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL LE BIZET

DEUXIEME DEGRE : 3^E ET 4^E ANNEES

SERVICES SOCIAUX :

FORMATION COMMUNE

Religion	2h
Education physique	2h
Français et formation humaine	3h
Formation scientifique : mathématique	2h

OPTION GROUPEE

AXE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE

Sciences naturelles	2h
Education à la santé	3h
Education du consommateur	2h
Sciences appliquées : domestication de l'énergie	2h

AXE EXPRESSION

Français : expression orale	2h
Education plastique	2h

AXE PRATIQUE

Formation pratique : vie quotidienne	5h
Enquêtes - visites - séminaires	2h

ACTIVITE COMPLEMENTAIRE

Informatique	3h
--------------	----

TOTAL GENERAL

32h

Conditions d'admission en 3^e (**sous réserve**) :

- ⇒ avoir réussi une deuxième année secondaire (en France, avoir réussi une 4^{ième}), **ou**
- ⇒ avoir suivi l'enseignement secondaire pendant 2 années scolaires et sur avis favorable du conseil d'admission, **ou**
- ⇒ avoir 16 ans et sur avis favorable du conseil d'admission, **ou**
- ⇒ avoir 16 ans avant le 31/12 pour les élèves en attente d'un avis d'équivalence.

C.E.F.A

Centre d'éducation et de formation en alternance

Formation générale et professionnelle (2 jours par semaine)

dans les locaux de l'école professionnelle Saint-Henri du Bizet

VENDEUR/VENDEUSE (5^e et 6^e)

GTPE - Gestionnaire de Très Petites Entreprises (7^e)

AIDE-FAMILIAL(E) (5^e et 6^e)

AIDE-SOIGNANT(E) (7^e)

dans les locaux de l'Institut Saint-Henri à Comines

SERVICES AUX PERSONNES : COIFFEUR/COIFFEUSE (5^e et 6^e)

Formation en entreprise (3 jours par semaine)

- ➡ contrat mi-temps
- ➡ contrat d'apprentissage industriel (C.A.I.)
- ➡ convention emploi-formation (A.R. 495)
- ➡ convention de stage

Options

C.E.F.A. LE BIZET « Vendeur/Vendeuse » (après la 4^e Professionnelle)

rue de l'Eglise, 6 à B-7783 LE BIZET

☎ 056/ 56 00 72 et de France 00 32 56 56 00 72

C.E.F.A. LE BIZET « Aide-Familial(e) » et « Aide-Soignant(e) »

(après la 4^e Professionnelle)

rue de l'Eglise, 6 à B-7783 LE BIZET

☎ 056/ 56 00 72 et de France 00 32 56 56 00 72

C.E.F.A. COMINES « Coiffure » (après la 4^e Professionnelle)

rue du Commerce, 21 à B-7780 COMINES

☎ 056/ 56 00 60 ; de France 00 32 56 56 00 60

Le C.E.F.A. délivre des attestations de compétences professionnelles équivalentes à l'ancien CQ4 et des certificats de qualification (CQ6) correspondant à ceux du plein exercice.

ENSEIGNEMENT GENERAL

DEUXIEME DEGRE : 3^E ET 4^E ANNÉES

FORMATION COMMUNE

Religion catholique	2h
Français	5h
Histoire	2h
Géographie	2h
Mathématique	5h
Langue moderne I : néerlandais	4h
Education physique	2h

Sciences-langues

Latin-langues

Langues-Expression

Sciences	5h	3h	3h
----------	----	----	----

OPTIONS DE BASE

Langue moderne II : anglais	4h	4h	4h
Latin	---	4h	---

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Renforcement de français	1h	---	1h
Techniques d'expression (plastique et corporelle)	---	---	2h

TOTAL GENERAL

32h

33h

32h

INSTITUT SAINT-HENRI

☎ 056/ 56 00 60

INSTITUT SAINT-HENRI

☎ 056/ 56 00 72

rue du Commerce, 21

Sur Internet : www.saint-henri.be

rue de l'Eglise, 6

Sur Internet : www.saint-henri.be/LeBizetPro

B-7780 COMINES

De France : ☎ 00 32 56 56 00 60

B-7783 LE BIZET

De France : ☎ 00 32 56 56 00 72

TRANSITION TECHNIQUE

SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES (SEA)

SCIENCES SOCIALES ET EDUCATIVES (SSE)

DEUXIEME DEGRE 3^E ET 4^E ANNÉES

FORMATION COMMUNE

Religion catholique	2h
Français	5h
Histoire	2h
Géographie	2h
Mathématique	5h
Education scientifique	2h
Langue moderne I : néerlandais	4h
Education physique	2h

OPTION GROUPEE :

	SEA	SSE
Sciences économiques	4h	---
Comptabilité et informatique de gestion	4h	---
Biologie humaine	---	2h
Initiation à la psychologie et à la vie sociale	---	2h
Français : expression et communication	---	2h
Techniques d'expression (plast. et corp.) ou Education physique	---	2h

FORMATION COMPLEMENTAIRE :

Langue moderne II : anglais	2h	2h
-----------------------------	----	----

TOTAL GENERAL

34h

34h

QUALIFICATION TECHNIQUE

GESTION

DEUXIEME DEGRE : 3^E ET 4^E ANNÉES

FORMATION COMMUNE

Religion catholique	2h
Education physique	2h
Français	4h
Sciences humaines	2h
Sciences et technologies	2h
Mathématique	4h

OPTION GROUPEE

Economie de l'entreprise	3h
Techniques d'accueil, d'organisation et secrétariat	3h
Bureautique	4h
Langue moderne I Néerlandais	3h
Langue moderne II Anglais	3h

TOTAL GENERAL

32h

ENSEIGNEMENT GENERAL

TROISIEME DEGRE : 5^E ET 6^E ANNÉES

<i>FORMATION COMMUNE</i>												
RELIGION CATHOLIQUE	2h											
FRANÇAIS	4h											
FORMATION HISTORIQUE	2h											
FORMATION GEOGRAPHIQUE ET SOCIALE	2h											
EDUCATION PHYSIQUE	2h											
TOTAL FORMATION COMMUNE	12h											
<i>FORMATION OBLIGATOIRE EN LANGUE MODERNE</i>												
GRILLE N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
LANGUE MODERNE I NEERLANDAIS	4h	4h	4h	4h	4h	4h	4h	4h	4h	4h	4h	4h
LANGUE MODERNE II ANGLAIS	4h	2h	4h	4h	4h	2h	4h	4h	4h	4h	4h	4h
<i>FORMATION OPTIONNELLE OBLIGATOIRE</i>												
MATHEMATIQUE	6h	6h	6h	6h	4h	4h	4h	4h	4h	2h	2h	2h
BIOLOGIE	2h	2h	1h	1h	2h	2h	1h	1h	2h	1h	1h	1h
CHIMIE	2h	2h	1h	1h	2h	2h	1h	1h	2h	1h	1h	1h
PHYSIQUE	2h	2h	1h	1h	2h	2h	1h	1h	2h	1h	1h	1h
<i>OPTION DE BASE</i>												
LANGUE MODERNE III : ESPAGNOL				4h				4h			4h	4h
LATIN		4h	4h			4h	4h		4h	4h		4h
<i>ACTIVITES COMPLEMENTAIRES</i>												
HISTOIRE DE L'ART – ANALYSE ESTHETIQUE					1h		1h	1h		1h	1h	
INFORMATIQUE					1h					1h	1h	
TOTAL GENERAL	32h	34h	33h	33h	32h	32h	32h	32h	34h	31h	31h	33h

TRANSITION TECHNIQUE

SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES (SEA)

SCIENCES SOCIALES ET EDUCATIVES (SSE)

TROISIEME DEGRE 5^E ET 6^E ANNÉES

FORMATION COMMUNE

Religion catholique	2h
Français	4h
Formation historique	2h
Formation géographique et sociale	2h
Education physique	2h

FORMATION OBLIGATOIRE EN LANGUE MODERNE

Langue moderne I néerlandais	4h
------------------------------	----

FORMATION OPTIONNELLE OBLIGATOIRE

Mathématique	4h
Education scientifique	2h

OPTION GROUPEE :

	SEA		SSE	
	5 ^e	6 ^e	5 ^e	6 ^e
Economie de l'entreprise et informatique	2h	4h	---	---
Comptabilité et informatique de gestion	2h	---	---	---
Droit	2h	---	---	---
Economie générale	2h	4h	---	---
Biologie orientée	---	---	2h	2h
Psychopédagogie	---	---	2h	2h
Questions économiques - juridiques - sociales	---	---	3h	3h
Techniques d'expression	---	---	1h	1h

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Anglais	2h	2h	3h	3h
Problèmes socio-économiques	1h	1h		
Informatique	1h	1h		

TOTAL GENERAL

34h 34h

33h 33h

INSTITUT SAINT-HENRI

☎ 056/ 56 00 60

INSTITUT SAINT-HENRI

☎ 056/ 56 00 72

rue du Commerce, 21

Sur Internet : www.saint-henri.be

rue de l'Eglise, 6

Sur Internet : www.saint-henri.be/LeBizetPro

B-7780 COMINES

De France : ☎ 00 32 56 56 00 60

B-7783 LE BIZET

De France : ☎ 00 32 56 56 00 72

QUALIFICATION TECHNIQUE

TECHNICIEN(NE) DE BUREAU

TROISIEME DEGRE : 5^E ANNÉE

FORMATION COMMUNE

Religion catholique	2h
Education physique	2h
Français	4h
Sciences humaines	2h
Sciences et technologies	2h

FORMATION OPTIONNELLE

Mathématique	2h
--------------	----

OPTION GROUPEE : Technicien(ne) de bureau

Langue moderne I néerlandais	3h
Langue moderne II anglais	3h
Activités - Techniques comptables : entreprise	3h
Communication orale et électronique	2h
Communication écrite - courrier affaires	3h
Outils – Applications bureautiques	6h

TOTAL GENERAL

34h

N.B. Tous les cours techniques sont basés sur l'informatique
(P.C. - IBM compatibles et logiciels professionnels)

QUALIFICATION TECHNIQUE

TECHNICIEN(NE) DE BUREAU

TROISIEME DEGRE : 6^E ANNÉE

FORMATION COMMUNE

Religion catholique	2h
Education physique	2h
Français	4h
Sciences humaines	2h
Sciences et technologies	2h

FORMATION OPTIONNELLE

Mathématique	2h
--------------	----

OPTION GROUPEE : Technicien(ne) de bureau

Langue moderne I néerlandais	3h
Langue moderne II anglais	3h
Exercices pratiques : secrétariat	7h
Activités d'insertion professionnelle	4h
Questions économiques - juridiques - sociales	3h

TOTAL GENERAL

34h

N.B. Tous les cours techniques sont basés sur l'informatique
(P.C. - IBM compatibles et logiciels professionnels)

MODALITES D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

Durant l'année scolaire l'école est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Durant les vacances d'été, l'école est ouverte jusqu'au mardi 6 juillet et à partir du mercredi 18 août de 9h à 12h et de 14h à 18h ou sur rendez-vous au 056/ 56 00 60 (depuis la France : 00 32 56 56 00 60).

DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION !!! IMPORTANT !!!

Pour l'inscription en 1^{ère} année secondaire : la carte d'identité, le certificat d'études de base (C.E.B) et le document de langue délivrés à l'issue de la sixième primaire. Le document original est indispensable. **Les élèves français doivent avoir été admis en 5^e et présenter un extrait d'acte de naissance original et une carte d'identité ainsi que tous les bulletins trimestriels de la sixième.**

Pour les élèves des autres classes : la carte d'identité, la grille-horaire suivie durant la dernière année scolaire et le bulletin de l'année scolaire écoulée ainsi qu'un extrait d'acte de naissance original pour les élèves étrangers.

Pour les nouveaux élèves français, la carte d'identité, un extrait d'acte de naissance original ainsi que tous les bulletins trimestriels depuis la sixième. Cette inscription est soumise au règlement d'un droit d'équivalence de 25,00 €

HORAIRE-TYPE d'une journée de classe

8h20' : Début des cours !!! Les élèves doivent être présents dans la cour de récréation au plus tard à 8h15'.

10h00' : Récréation.

10h20' : Reprise des cours.

12h00' : Fin des cours de la matinée et dîner pour les demi-pensionnaires. Pendant le temps de midi, **seuls** les élèves qui rentrent dîner à la maison sont autorisés à quitter l'école.

13h20' : Début des cours de l'après-midi.

15h50' : Fin des cours pour les élèves qui ont 7 heures de cours dans leur horaire. Goûter pour les internes et les externes qui le souhaitent.

16h10' : Début de la 8^{ème} heure de cours (fin à 17h00'). Début de l'étude du soir (lundi-mardi-jeudi) pour les internes et les externes inscrits. Pour ces élèves la participation à l'étude est obligatoire.

17h50' : Fin de l'étude du soir. La participation à l'étude du soir exige une participation régulière. Toute absence prévisible fera l'objet d'une demande préalable auprès du préfet ou de la direction.

N.B : le mercredi, les cours se terminent à 12h00' ;

le vendredi, les cours se terminent pour tous à 15h50'. Il n'y a pas d'étude du soir.